



Surf entre océan et dune

15-17 ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance + photocopie de la carte vitale
- Test d'aisance aquatique

Taussat

Surf entre océan et dune

Centre de vacances Castel Landou Réf. 074002001

Au Bassin d'Arcachon, on profite des vacances pour affronter les vagues, mais aussi pour se détendre !

Une 1ère semaine de détente à Taussat, petit coin de paradis idéalement situé au bord du Bassin d'Arcachon avec un accès direct à la plage ! Au programme : baignades à la piscine et à l'océan, balades dans les rues d'Andernos, découverte du Bassin d'Arcachon (les forêts landaises, l'ostréiculture...), ascension de la Dune du Pilat.

Ensuite, direction le camping pour la 2ème semaine ! Adeptes des sports de glisse, 5 séances sur le spot de surf du Grand Crohot pour apprendre le langage des surfeurs, les différentes manoeuvres et enfin se mesurer aux vagues ! Les repérer, se positionner, se mettre debout et glisser ! Des vacances inoubliables entre copains !

Le Centre :

Le village de Taussat-les-Bains se trouve à 40 km de Bordeaux, au bord du Bassin d'Arcachon proche du parc régional des Landes de Gascogne. D'une capacité de 195 lits, le centre « Castel Landou » se compose de 4 bâtiments implantés dans un grand parc. Il est idéalement placé au bord du Bassin avec un accès direct à la plage. Les enfants, âgés de 3 à 17 ans, sont répartis par tranche d'âge. Chaque groupe d'âge occupe un bâtiment qui se compose de chambres spacieuses de 4 à 8 lits avec sanitaires et douches intégrés ou à proximité. De nombreuses salles d'activités, une salle à manger et sa terrasse, une piscine découverte chauffée et surveillée complètent les équipements de base (lingerie, cuisine, infirmerie).



Centre Castel Landou: 7 jours/6 nuits

Lors de cette étape, les jeunes profitent du confort du centre fixe (logement en dur, repas préparés par l'équipe du centre, piscine...).

Le centre dispose d'une piscine de 9m sur 12m avec une profondeur progressive de 40cm à 1m60. Les animateurs organisent des jeux dans la piscine comme du water-polo par exemple. Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 jeunes est présent dans l'eau.

Cette étape est l'occasion pour les jeunes d'être vraiment acteurs de leurs vacances en proposant des activités et des veillées. Des petits groupes peuvent être constitués afin de satisfaire les envies de chacun si celles-ci sont réalisables.

Une journée à la Dune du Pilat est au programme. Qui n'a jamais rêvé de gravir la plus haute dune d'Europe (106 mètres)? Au sommet, vue sur la côte océane, les passes d'entrée du Bassin d'Arcachon, la forêt landaise, le Banc d'Arguin et même la chaîne des Pyrénées par ciel très clair. Les enfants s'y rendent en car. Une fois sur place, ils pique-niquent dans la forêt landaise avant de gravir la dune.

Des jeux et des baignades à la plage de la Corniche sont au programme de cette journée.

La ville d'Andernos-Les-Bains se trouve à 5 kilomètres du centre. Les jeunes peuvent aller s'y balader, flâner, manger une glace, acheter des souvenirs...

Le soir, le groupe peut profiter des événements organisés par la commune d'Andernos (concerts, spectacles...).

La situation du centre au bord du Bassin d'Arcachon permet de nombreuses découvertes: réserve naturelle du Domaine de Certes avec ses nombreux oiseaux, pêche à pied à marée basse, forêt landaise, rencontre avec un pêcheur, avec un ostréiculteur...

Camping Les Pastourelles: 7 jours/6 nuits

Le camping « Les Pastourelles » se trouve sur la commune de Claouey situé à une vingtaine de kilomètres de Castel Landou (environ 1h30 de vélo). A l'arrivée, les jeunes installent le campement et choisissent leur tente en fonction des affinités (2 à 3 jeunes par tente). Les jeunes s'organisent pour la durée du camp avec un tableau de roulement des tâches de la vie collective :

- Installation et rangement du temps de repas
- Confection des repas
- Vaisselle

Lors de cette étape, les jeunes participent à **5 séances de surf***. L'activité se déroule à la plage du Grand Crohot (30 minutes à vélo depuis le camping). L'activité est encadrée par les moniteurs diplômés d'Etat du Surf Club de la Presqu'île. L'enseignement s'articule autour d'une sensibilisation aux particularités du littoral, de la protection de l'environnement et au respect des valeurs du surf.

Au début de chaque séance, les jeunes s'équipent de combinaisons (fournies par le club), une planche leur est attribuée (utilisation de planches adaptées au niveau des élèves) et ils rejoignent la plage.

Lors de la première séance, le moniteur leur explique les règles de sécurité et les techniques d'approche du surf (formation de vagues, courants, positionnement sur la planche...). Les objectifs pour un surfeur débutant sont les suivants: prendre une mousse en position allongée sur la planche, se redresser et tenir son équilibre debout sur la planche. Au fil des séances, les jeunes apprennent à conserver leur équilibre debout et à s'orienter vers la droite ou la gauche en position debout.

Pour les jeunes plus expérimentés, les moniteurs sont présents pour les faire progresser individuellement grâce à des exercices adaptés.

Lors de cette étape, les jeunes ont la possibilité de proposer des activités. Les animateurs sont présents pour les accompagner dans la réalisation.

Le camping dispose d'un accès direct au Bassin qui permet aux jeunes de se baigner à marée haute et de faire des jeux à marée basse.

Les jeunes peuvent profiter de la plage (après la séance de surf) pour se baigner. Les baignades à l'océan se font à la plage surveillée du Grand Crohot où se trouve un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 jeunes est présent dans l'eau. L'organisation des baignades se fait avec les MNS, et il est possible de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants (trop de vent, hauteur de vagues trop importante, trop de monde...).

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...



Vie Quotidienne

1 animateur pour 8 jeunes en moyenne encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'une directrice, un adjoint par tranche d'âge et d'une assistante sanitaire.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation: Les repas, préparés par les jeunes dans les campings et par l'équipe du centre à Castel Landou, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge: Le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fo174.org/infos-pratiques>

Relations Parents / Enfants

Courrier: Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone: Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone (durant la semaine au centre uniquement), faites-le entre 17h30 et 18h45 en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées.

E-mail : Vous avez aussi la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse suivante : ufoval.74.taussat@wanadoo.fr

Internet: Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fo174.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

Argent de poche

Une somme de 10€ est suffisante (timbres, souvenirs). Vous la remettrez à un animateur responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche ».



Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, console de jeux, etc...). Toute disparition d'objet personnel devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention, les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Transports

Au départ de la région Auvergne Rhône Alpes, les voyages sont organisés de nuit en autocar de grand tourisme (en train de jour si l'effectif est faible, notamment sur les séjours de 7 jours).

Au départ des autres régions, les voyages sont organisés en train jusqu'à la gare de Fature Biganos ou Bordeaux. Transfert en car de la gare au centre. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.

A remettre le jour du départ

MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée + photocopie carte vitale
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- Test d'aisance aquatique
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74/ Vacances Pour Tous!



Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR SOI	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	8				
PULL ou SWEET dont 1 chaud	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	5				
PANTALON	3				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRE DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA	2				
MAILLOT DE BAIN (pas de short)	2				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
PETIT SAC A DOS pour la plage et balade	1				
SANDALETTES pour marcher (pas de tongs)	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					



SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :

